

Province de Québec  
MRC de Bonaventure  
Municipalité de Caplan

**AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR  
RÈGLEMENT NUMÉRO 345-2025  
RÈGLEMENT SUR LES COMPTEURS D'EAU**

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné que le Conseil de la municipalité de Caplan a adopté à sa réunion du 7 avril 2025 le Règlement numéro 345-2025 concernant les compteurs d'eau ;

**Que** ce règlement a pour objet de régir l'installation et l'entretien des compteurs d'eau en vue de mesurer la consommation de l'eau potable des immeubles non résidentiels sur le territoire de la municipalité de Caplan.;

**Que** ce Règlement est en vigueur en date du 8 avril 2025, date de publication de l'avis d'entrée en vigueur ;

**Que** ce Règlement est disponible pour fin de consultation au bureau de la municipalité de Caplan.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME  
(sous réserve de son approbation)

*François Bouchard*  
François Bouchard  
Directeur général et greffier-trésorier